

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2017

Le camping est ouvert du 1er avril 2017 au 15 octobre 2017, la piscine, l'espace bien-être et le restaurant de mi-mai à mi-septembre.

Les tarifs appliqués s'entendent TTC et sont garantis durant toute la saison 2017 sauf modification de taux de TVA ou de taxe de séjour entre la date de réservation et la date du séjour. Celle-ci entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Le locataire dégage toute responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux intempéries, chutes de branches d'arbres, catastrophes naturelles ou vol.

Aucun véhicule ne peut circuler entre 22 h 30 et 7 h 30 - horaires de fermeture de la barrière à l'entrée du camping.

EMPLACEMENT :

La capacité maximum par emplacement est de 6 personnes et un véhicule. Les arrivées ont lieu à compter de 12 h et les départs avant 12 h. Un départ après 12 h donnera lieu au paiement d'une nuitée supplémentaire.

LOCATION :

Les locations sont entièrement équipées en vaisselle, couvertures, oreillers, kit d'alèses jetables à mettre en place obligatoirement le jour de votre arrivée. Il vous faudra prévoir les draps et taies d'oreillers. Nos prix comprennent, l'eau, l'électricité, le gaz. Vous avez possibilité de louer en suppléments les draps et taies d'oreillers en tissu sur réservation ou sur place (en fonction des disponibilités) à raison de 8 € /personne ainsi que la télévision (25€/semaine) et d'opter, pour votre confort, du forfait ménage de fin de séjour (50 €). Les locations sont prévues pour le nombre de personnes indiqué dans le descriptif de chaque modèle ainsi qu'un véhicule par location. En juillet et en août la location s'entend du samedi 16 h 00 au samedi 10 h 00. En dehors de cette période, la location à la nuitée avec un minimum de 2 nuits est possible.

La location fait l'objet d'un état des lieux à l'arrivée par vos soins - toute anomalie doit nous être signalée sous 24 h - et à votre départ par les deux parties. Tout écart est facturé.

Tous les locatifs sont non-fumeur.

Nettoyage : A votre départ, la location devra être rendue propre, sol balayé et lavé, avec pliage des couvertures, alèses jetables retirées, poubelle vidée et propre, cafetière, table de cuisson, micro-onde, frigidaire propres, vaisselle nettoyée et rangée.

RESERVATION :

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location dûment complété et signé, accompagné d'un versement d'un acompte représentant 30 % du montant total de la location + 9 € de frais de dossier et éventuellement du montant de la souscription de l'assurance annulation (facultative). Vous recevrez sous huitaine la confirmation de votre réservation, soit par courrier ou par mail.

Toute réservation est nominative et non transmissible. Le numéro d'emplacement ou de locatif attribué lors de la réservation n'est pas garanti, il peut être modifié en fonction des impératifs du planning.

Entre le 08 juillet et le 26 août, les réservations de séjour en emplacement d'une durée inférieure à 7 jours pourront être prise en compte uniquement via le site internet.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Modes de paiement acceptés : chèque bancaire (à l'ordre du Camping le Moulin du Bleufond), chèque vacances, espèces, carte bancaire, virement bancaire.

Modalités de règlement : Toute demande de réservation doit être accompagnée du règlement d'un acompte de 30% des frais du séjour, de 9 € de frais de dossier et de la cotisation pour l'assurance annulation (si souscription).

Pour la location de mobil-homes, le solde du séjour est à régler dans son intégralité **30 jours avant la date du début du séjour et sans relance** de la part du camping. En l'absence du règlement du solde dans le délai, la location sera considérée comme annulée d'office et l'acompte précédemment versé restera acquis au camping Le Moulin du Bleufond.

Pour les emplacements, le solde du séjour est à régler au plus tard la veille du départ.

Pour les réservations de moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le montant total du séjour devra être réglé dans son intégralité.

CAUTION :

Une caution d'un montant de 300 € vous sera demandé lors de l'arrivée en locatif et restituée soit lors de l'état des lieux de sortie, soit par courrier dans un délai de 8 jours au plus tard. Cette caution correspond à :

- 250 € pour les dégâts éventuels causés dans le locatif (perte, casse, dégradation de matériel)
- 50 € pour les frais de nettoyage si celui-ci n'a pas été effectué correctement

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou l'intégralité de la caution en fonction de la détérioration de l'hébergement et/ou matériel sur le camping et/ou pour pallier au frais de ménage si besoin.

ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite. Les conditions générales complètes de l'assurance annulation sont consultables en ligne sur le site internet <http://www.campezcouvert.com> ou disponibles sur simple demande. Suite à une annulation, un retard ou un départ anticipé, le Camping le Moulin du Bleufond se réserve le droit de relouer l'emplacement sans devoir aucun remboursement ou indemnité. En cas de retard, le client doit obligatoirement en informer le camping. Le camping garde un emplacement réservé pendant 24 heures, à partir de la date prévue de votre arrivée, passé ce délai, le camping en dispose. Les frais et acomptes ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation de la part du camping le Moulin du Bleufond, les sommes perçues seront remboursées au prorata effectué ou une proposition de logement équivalent pourra être envisagée en fonction des disponibilités, sauf s'il y a manquement au contrat de la part du locataire.

VISITEURS :

Ils sont autorisés sous la responsabilité de leur hôte, après avoir signalé leur présence à l'accueil et s'être acquitté si nécessaire de la redevance de 2,50 €/jour.

ANIMAUX :

Les animaux (exceptés catégories 1 et 2 pour les chiens) doivent être tatoués et vaccinés. La tenue en laisse est obligatoire. Un seul animal par emplacement et par locatif sera toléré du 09 juillet au 20 août. Ils ne devront en aucun cas se trouver seul dans le camping.

TAXE DE SEJOURS :

La taxe de séjour est fixée à 0.45 € par jour et par personne de 18 ans et +. Celle-ci est perçue par la commune de Montignac et le règlement s'effectue le jour de votre arrivée.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons : par voie électronique : www.medicys.fr, ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy 75009 Paris"